

## Le 4 Juin 2024 : Une convention au goût d'inachevé



**Le Comeli - COLlectif pour une Médecine Libre et Indépendante, né de l'union de plus de 74 collectifs départementaux, déplore la signature prochaine d'une convention qui n'aura ni l'ambition de créer un choc d'attractivité ni le courage de changer un modèle en perdition.**

Malgré une mobilisation forte et continue de la profession depuis dix-huit mois, malgré nos propositions formulées à l'automne dernier aux syndicats, malgré nos inquiétudes rappelées lors de l'ultime multilatérale à leurs présidents, la quasi-totalité des syndicats vont entériner, ce jour, la future convention médicale sans entendre le mécontentement du terrain.

Quoiqu'il en soit, nous prenons acte de leur décision de valider cette version qui est loin de répondre aux attentes de la profession. Nous savons combien ces négociations conventionnelles ont été difficiles, avec une Assurance Maladie rigide, installée dans un dogmatisme comptable et endoctrinée par une politique d'Etat. Mais est-ce suffisant pour cautionner la dégradation de la médecine libérale ?

Par cette signature réalisée sous la menace du « tout ou rien », nous comprenons aisément la qualité et l'équilibre du partenariat conventionnel actuel. L'Assurance Maladie en perdant son indépendance institutionnelle, se comporte plus comme un employeur déguisé qu'un organisme soucieux de la qualité du remboursement de ses assurés, muselant avec autorité "des syndicats salariés". Les financements conventionnels des syndicats sont-ils à ce point conséquents pour ne pas pouvoir dénoncer un tel déséquilibre ? N'aurait-il pas été plus cohérent de refuser unanimement des contreparties conventionnelles inacceptables et inatteignables, pousser à écrire un nouveau modèle conventionnel juste et équilibré ?

À la lecture du texte conventionnel, nous ne comprenons toujours pas pourquoi, une nouvelle fois, l'Assurance Maladie pousse à dégrader la qualité des soins : voir toujours plus de patients, augmenter la taille de nos patientèles, déléguer nos missions à d'autres professionnels en dehors de leur champ de compétence.

Nous ne comprenons pas pourquoi l'Assurance Maladie s'immisce toujours plus dans nos prescriptions et nos pratiques, allant à l'encontre de notre code de déontologie.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi l'Assurance Maladie fait le choix de privilégier quelques médecins en participant au financement sous condition de leurs assistants médicaux plutôt que d'offrir à chacun de nous la possibilité d'embaucher de manière autonome le personnel nécessaire au bon fonctionnement de son cabinet. Il est vrai qu'avec l'inflation même avec une revalorisation de la consultation de base à 30€, aucun médecin de secteur 1 n'aura les moyens d'y parvenir !

Force est de constater que cette convention n'est ni "novatrice" ni "ambitieuse", comme le prétendait Thomas Fatome.

Nous attendions de cette convention l'abandon des forfaits que nous jugeons inégalitaires et infantilisans, véritable porte ouverte à une financiarisation de notre profession.

Nous comptons, en cette période de tension économique, sur une refonte des secteurs conventionnels avec, à minima, l'ouverture à tous d'un secteur conventionnel à honoraires libres (Secteur 2 voire Secteur 1 avec DP) pour assurer de manière pérenne la sécurité financière de nos cabinets et pour entreprendre les investissements nécessaires pour la santé de nos patients.

Nous espérons dans ce texte conventionnel davantage d'équité. Équité entre médecins spécialistes et généralistes notamment dans la valeur de la consultation de base. Équité aussi dans le remboursement pour nos patients, qu'ils consultent un médecin conventionné secteur 1 ou secteur 2 ou bien un médecin exerçant hors convention.

Nous souhaitons retrouver l'essence de la médecine générale, celle du médecin de famille, et non celle de ce médecin traitant surveillé, forfaitisé et missionné pour des tâches administratives et des actes de coordination.

De telles mesures auraient permis de retrouver le sens de notre exercice et d'espérer redonner à la profession l'attractivité nécessaire pour affronter les enjeux de notre société en termes de santé. L'urgence est de solutionner les problématiques de démographie médicale en favorisant l'installation massive des médecins remplaçants tout en évitant la cessation ou le changement d'activité de nombreux consoeurs et confrères en cours d'exercice, non d'ubériser notre système de santé.

En signant cette convention, les présidents de syndicat engageront avec eux 53000 médecins généralistes et 55000 médecins spécialistes à respecter un cadre d'exercice verrouillé dans ses grandes lignes pendant 5 ans, cadre qui risque de dénaturer la médecine libérale et de précariser la profession dans un système où la quantité prévaudra sur la qualité.

Les médecins du terrain garderont-ils en mémoire ces signatures lors des prochaines élections URPS ?

Les médecins du terrain continueront-ils de croire en ce modèle conventionnel en perte ou préféreront-ils chercher ailleurs les valeurs humanistes d'un exercice que ces conventions tentent d'altérer ?

Collectivement, les Comeli

COMELI



Accueil - COMELI  
comeli.fr

Collectifs départementaux signataires :

